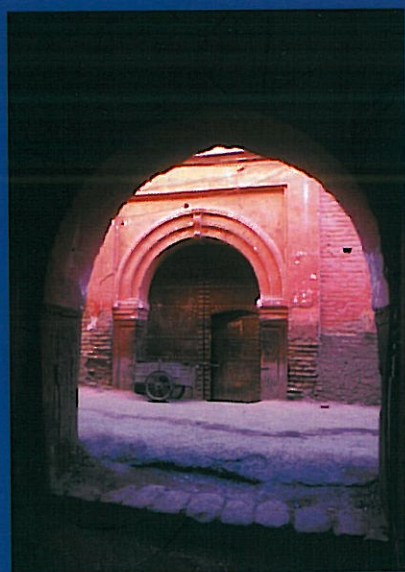


COORDONNÉ PAR
CATHERINE THERRIEN

LA MIGRATION DES FRANÇAIS AU MAROC

Entre proximité et ambivalence



INTRODUCTION

Catherine Therrien

1 - *Le Maroc comme terre d'immigration*

Dans la littérature portant sur les migrations contemporaines dans l'espace franco-marocain, les recherches présentant le Maroc comme pays d'émigration et la France comme terre d'immigration semblent se faire écho pour décrire une mobilité partant quasi exclusivement du sud vers le nord. Sans comparaison avec le flux migratoire des Marocains vers la France qui a été largement étudié depuis les années quatre-vingt¹, commence pourtant à apparaître une migration en sens inverse (du nord vers le sud). Le Maroc est en effet une destination prisée par de nombreux étrangers, dont une vaste majorité de Français² : expatriés, retraités, migrants familiaux, migrants investisseurs, travailleurs locaux, étudiants, stagiaires, *quest migrants*³, etc. Le nombre de recherches en sciences sociales

1. El Kilani (1983), Charef (1984), Hamadi (1984), El Alami (1985), Benjelloun (1986), El Bernoussi (1986), Achmakh (1987), Ouadahi (1988), El Moubaraki (1989), Lkhadir (1990), Gouirir (1997), Alem (1999), Harrami (1998, 2000, 2008, 2011), Daoud (2002), El Hariri (2003), Merizak (2006). Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive.

2. le genre masculin est utilisé dans ce livre sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

3. Cette catégorie migratoire a été mise au jour dans nos précédents travaux (Therrien 2013, 2012). Nous aurons l'occasion de définir cette catégorie de migrants

qui se sont intéressées aux parcours migratoires et/ou identitaires des Français installés au Maroc à l'époque contemporaine reste pourtant très restreint.

2 - Le volet immigration pris en compte au sein des politiques publiques et constitué en objet d'étude

Il est clair que le Maroc contemporain est avant tout un pays d'émigration. Entre 1991 et 2001, plus d'un million de Marocains ont quitté le pays (Tarrus 2004). La diaspora marocaine est actuellement évaluée à 4 millions de Marocains vivant à l'étranger (Berriane, Natter, De Haas, 2015). Vu l'ampleur du mouvement et vu le poids économique des transferts monétaires en provenance des Marocains résidant à l'étranger qui constituent les premières sources de devises au pays, il n'est pas étonnant que le dispositif institutionnel déployé par l'État marocain, en ce qui concerne les migrations, soit constitué de structures d'encadrement et de représentation tournées vers les émigrés marocains. Trois organismes publics sont dédiés à la gestion des relations de ces migrants avec le Maroc⁴.

La pression des flux de population en partance ou transitant par le Maroc sur les frontières sud de l'Europe a été à l'origine de la prise en compte du volet immigration dans les politiques publiques marocaines. En effet, depuis les années 90, l'État marocain a cédé, sous la pression de l'Europe, à une approche sécuritaire en mettant en place un dispositif servant à contrôler les flux irréguliers (en provenance du

« en quête » au cours de ce livre.

4. La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, le Conseil consultatif de la communauté marocaine à l'étranger et le Ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Maroc et de la région subsaharienne). En 2003, une stratégie nationale a été adoptée pour lutter contre la migration illégale sur une double base : une base institutionnelle (la création d'une direction de la migration et de la surveillance des frontières et d'un Observatoire de la migration) et une base juridique (loi 02-03).

Ce n'est donc que récemment – depuis que le Maroc comme pays de transit a été intégré dans l'agenda politique marocain – que les populations sub-sahariennes (irrégulières) ont été constituées en objet d'étude des recherches sur les migrations dans le cadre national⁵. Le cas des étrangers en situation régulière⁶ (les étudiants ou travailleurs subsahariens par exemple, ou encore les migrants européens ou nord-américains) est une problématique demeurée longtemps absente de l'agenda politique marocain et, par conséquent, des expertises financées. La recherche dans le contexte national étant fortement liée aux possibilités de financement explique, en partie, le peu de travaux qui se sont intéressés à la question de l'immigration des gens « du nord » vers le Maroc. Les derniers projets de recherche financés par le programme MIM-AMERM, dont celui à l'origine de ce livre, font donc exception. En effet, quatre des derniers projets financés par ce programme se sont

5. Belgendouz (2003, 2005, 2009), Lahlou (2003, 2005, 2006), Alioua (2005, 2007), ElMadmad (2005, 2008, 2011), Khachani (2006), AMERM (2008), Alami Mchichi (2008). Cette liste n'est pas exhaustive.

6. Nos deux derniers projets de recherche menés auprès des Français au Maroc (2009-2010 et 2013) nous obligent à faire preuve de prudence et à employer les guillemets en parlant de « migration régulière » puisque le travail de terrain a révélé qu'un certain nombre de Français n'étaient pas en situation régulière au Maroc, soit parce qu'ils rentraient au pays avec un statut de touriste depuis plusieurs années, soit parce qu'ils travaillaient sans carte de résidence.

intéressés au Maroc comme terre d'immigration⁷. Ces récents financements démontrent l'ouverture du milieu académique local à de nouvelles problématiques migratoires.

Le flux migratoire vers le Maroc s'étant intensifié au cours des dernières années, la dynamique du vivre ensemble devient un enjeu important qui ne peut plus être négligé ni par le milieu de la recherche, ni par les pouvoirs publics qui ont lancé une vaste opération de régularisation qui a duré toute l'année 2014 (voir ci-dessous l'adresse du rapport établi par le CNDH)⁸, ni par les différentes populations qui cohabitent sur le territoire marocain. En faisant des notions de « chez-soi » et d'altérité culturelle le fil conducteur de cet ouvrage collectif, nous espérons à la fois contribuer à enrichir la recherche scientifique et susciter un débat au sein de l'espace public.

3 - La présence française au Maroc : de l'époque coloniale à l'époque contemporaine

Puisque le premier chapitre dresse un portrait historique et démographique détaillé de la présence française au Maroc, le propos se limite ici à situer le contexte de cette migration. Tout d'abord, il importe de rappeler que le Maroc a connu, au cours

7. « Les Sénégalais dans la société marocaine : Parcours, motivations et insertion sociale » (projet dirigé par Zoubir Chattou), « La politique d'immigration, un jalon de la politique africaine du Maroc? Cas de la régularisation des migrants subsahariens au Maroc » (projet dirigé par Fatima Ait Ben Lmadani), « Espace imaginé, espace vécu et espace négocié – parcours croisés des migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger » (projet dirigé par Khalid Mouna) et « La question du « chez-soi » au Maroc : les représentations des migrants français confrontées aux points de vue des Marocains » (projet dirigé par Catherine Therrien).

8. Rapport intitulé « Étrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle », www.cndh.org.ma/IMG/pdf/Conclusions_et_recommandations_def-2.pdf

de la première moitié du XX^e siècle, une période coloniale. Entre 1912 et 1956, le centre du territoire marocain était sous protectorat français tandis que le nord et le sud étaient sous protectorat espagnol. Cette époque coloniale a amorcé une importante migration européenne (particulièrement française et espagnole) vers le Maroc. S'il faut davantage parler du départ que de l'arrivée des Français entre l'indépendance et le début des années 90, les chiffres montrent clairement que le début des années 2000 révèle une augmentation du flux migratoire de la France vers le Maroc (voir le chapitre I signé par Chloé Pellegrini).

La communauté française au Maroc compterait actuellement plus de 45 000 personnes⁹. Il s'agit de la présence étrangère la plus importante devant celle des Espagnols. Les Français sont principalement installés dans les grandes villes à Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Fès et Tanger. Plus d'un millier d'entreprises françaises sont implantées au Maroc. Elles couvrent tous les domaines d'activité : agroalimentaire, pharmaceutique, bancaire, assurances, environnement et énergie, tourisme, télécommunications, équipements électriques et électroniques, textile, etc. Les Français qui viennent s'établir au Maroc sont principalement des travailleurs expatriés, des retraités, des diplomates, des hommes d'affaires, des petits entrepreneurs, des individus en couples mixtes, des migrants « en quête », des étudiants internationaux, des coopérants, etc. Cette présence française, nous l'avons déjà mentionné, fait l'objet de très peu de recherche en sciences sociales. Ce livre sur la migration des Français au Maroc s'inscrit donc dans la continuité d'une

9. Comme mentionné dans le chapitre suivant (Pellegrini), ce chiffre ne tient compte que des Français qui se sont immatriculés aux consulats de France au Maroc.

démarche exploratoire initiée dans des travaux précédents (Therrien 2013 et 2012, Virkama et al. 2012, Therrien et Harrami 2010). Son originalité tient également dans le fait qu'il constitue le premier ouvrage rendant compte d'une analyse détaillée de la perception de la présence française contemporaine par les Marocains.

4 - La migration des Français au Maroc : état de la recherche et contribution de cet ouvrage

La synthèse des travaux contemporains portant sur la migration des Français au Maroc est relativement rapide à tracer. En Allemagne, Escher et Petermann (2013) ont mis au jour le paradis néocolonial des migrants français à Marrakech. En France, Picod-Kinany (2010) s'est intéressée, dans le cadre de sa thèse de sociologie, à la migration européenne vers le Maroc et plus particulièrement au cas des Français. Au Maroc, les travaux de Berriane (2015, 2014, 2013, 2010) portant sur les nouvelles dynamiques migratoires et spécifiquement sur la migration européenne vers la ville de Fès, constitue une contribution importante. Bousta (2007) s'est pour sa part attardée à tracer un lien entre le parcours touristique et migratoire des touristes résidentiels (*residential tourists*) français installés à Marrakech. Elsa Coslado, Justin McGuinness et Catherine Miller (2013), ont pour leur part, dirigé un ouvrage collectif sur la question de la gentrification des médinas au Maroc dans lequel ils abordent la présence des étrangers français. Le rapport de recherche de Therrien et Harrami (2010), élaboré dans le cadre d'un projet européen portant sur les liens transnationaux dans l'espace franco-marocain (*Trans-Net*) a contribué à une catégorisation et à une description exploratoire des différents

parcours migratoires empruntés par les Français du Maroc. Dans le cadre de notre thèse de doctorat en anthropologie (Therrien 2014/2015 et 2009) nous nous sommes attardée sur les trajectoires migratoires et identitaires des étrangers en union mixte au Maroc¹⁰, et notamment à la question du « chez-soi ». Dans des écrits plus récents (Therrien 2013 et 2012), nous avons également contribué à la création d'une catégorie inédite de migrants français, les *quest migrants*, en mettant au jour les spécificités de leur parcours migratoires ainsi que les liens existants, dans les narrations, entre les motifs migratoires (liés à une quête) et certains éléments biographiques. En s'intéressant aux liens transnationaux entre la France et le Maroc, le chapitre de Virkama et al. (2012) a permis de montrer les liens historiques tissés entre les deux pays tout en contrastant les parcours migratoires et identitaires de Marocains partis vers la France (dont certains étaient dans des migrations circulaires) et de Français venus s'installer au Maroc. Au cours des dernières années, nous avons également pu constater sur le terrain que des problématiques construites autour de la migration des Français attirent de plus en plus de doctorants (français et britanniques). Dans sa thèse doctorale récente, Sylvain Beck (2015) s'est pour sa part intéressé à la fonction sociale des enseignants français au Maroc (Casablanca) dans une comparaison avec le Royaume-Uni (Londres) en analysant l'articulation entre leurs parcours migratoires et le contexte de l'organisation sociale dans une perspective socio-historique.

Deux contributions moins récentes et fruits de l'initiative de Français installés au Maroc nous semblent également

10. Le tiers de l'échantillon qualitatif (10/31) était constitué de couples franco-marocains.

importantes à mentionner. Le livre de Cassaigne (1964) *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance (1956-1964)* propose une vue d'ensemble sur la population française au Maroc pendant les huit années qui ont suivi l'indépendance. Il analyse les motivations de ces Français à rester dans le pays, leurs relations à la population et aux autorités marocaines et s'interroge sur l'avenir de ses relations. Pour leur part, Knibiehler, Emmerly et Leguay (1992), dans leur livre *Des Français au Maroc : la présence et la mémoire (1912-1956)*, analysent des témoignages qu'ils ont recueillis auprès de Français qui ont vécu au Maroc sous le protectorat entre 1912 et 1956. Ils font état des relations personnelles et professionnelles entre ces Français et les Marocains. À notre connaissance, cette synthèse résume les travaux qui ont porté leur attention sur la migration des Français au Maroc. Ce livre se veut donc une contribution sur le Maroc comme terre d'immigration, et plus spécifiquement sur les parcours migratoires et identitaires des migrants français installés au Maroc. C'est du moins l'ambition de la première partie de ce livre.

5 - La perception de la présence française par les Marocains : un aspect inédit de cette recherche

Si la présence française contemporaine au Maroc a été jusqu'ici peu explorée, la façon dont les Marocains perçoivent et accueillent les étrangers, et particulièrement les Français, n'a fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune étude. Cet « autre versant » de la présence française nous paraît pourtant important à explorer dans la mesure où il soulève de nombreuses questions : la confrontation-cohabitation de systèmes de

références culturelles différents (religions, traditions, valeurs), le capital économique et symbolique qui circule dans l'espace franco-marocain, l'intériorisation du rapport colonial, la hiérarchisation de la langue, l'ambiguïté des rapports franco-marocains, la construction d'un discours sur soi et sur l'autre, etc. La deuxième partie de ce livre s'attachera à l'exploration des points de vue locaux face à cette présence française, ce qui constitue un apport important et tout à fait inédit.

6-Objectifs, questions de recherche et choix méthodologiques

Cet ouvrage collectif vise deux objectifs. D'abord, celui de poursuivre une réflexion sur les parcours migratoires et identitaires des migrants français au Maroc, et plus spécifiquement sur les différentes représentations/configurations du « chez-soi » et ce, par le biais d'une première série de questions de recherche :

- **Quels sont les différents motifs migratoires évoqués par les Français et en quoi permettent-ils de nuancer le concept de meilleure qualité de vie ?**

(Pourquoi viennent-ils s'installer au Maroc ? Quels sont les liens établis avec le Maroc précédant la migration ? Ces Français se définissent-ils comme des migrants ?)

- **Comment les migrants français se représentent-ils leur « chez-soi » ?**

(Où se sentent-ils chez eux ? Qu'est-ce qui fait qu'ils se sentent - ou non - chez eux au Maroc, en France, ailleurs, nulle part ? Et est-ce que le « chez-soi » est un élément significatif pour eux ?)

- **De quelles façons configurent-ils leur « chez-soi » ?**

(Que nous apprennent les diverses façons dont ces Français construisent leur « chez-soi » – au niveau de l'espace et au niveau de leur discours – sur leur parcours migratoire, sur leurs rapports aux autres et sur leurs différentes stratégies d'adaptation et « d'intégration » ?)

Le second objectif de la recherche, pour le moins exploratoire et novateur, vise à confronter ces représentations du « chez-soi » avec les points de vue des Marocains à l'aide d'une question toute simple, mais ô combien porteuse d'enjeux importants :

- **De quelles façons la présence française est-elle perçue et accueillie du point de vue des Marocains ?**

Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons mis en place une méthodologie « mosaïque ». En résumé, chacun des chercheurs qui a contribué au présent ouvrage est responsable d'une partie de cette recherche. Les résultats présentés ici proviennent donc de différentes techniques de recueil et d'analyse de données qui vont de l'analyse documentaire (contextualisation juridique, administrative, historique et démographique de la présence française au Maroc), à l'analyse de données qualitatives¹¹ et quantitatives¹², et à l'analyse d'un corpus littéraire. La méthodologie spécifique à chacune de ces parties sera exposée

11. Des entretiens semi-structurés ont été menés auprès d'une trentaine de Français et des entretiens ethnographiques ont fait l'objet de dialogue avec une trentaine de Marocains.

12. Des questionnaires ont été remplis par des jeunes enquêteurs qui ont interrogé 500 Marocain(e)s dans plus de huit provinces marocaines.

en détail au sein des différents chapitres. Pour le moment, soulignons l'aspect multidisciplinaire de notre équipe de chercheurs qui a mis en commun différentes expertises afin de produire cet ouvrage qui analyse les principaux enjeux de cohabitation que la présence étrangère (et particulièrement française) soulève.

7 - *Au sujet du terme migrant*

Bien que la plupart des Français interrogés ne se définissent généralement pas comme des migrants, ou du moins « pas comme les autres migrants », nous avons délibérément conservé ce terme pour définir la population de notre étude. D'abord parce que nous nous référons au terme général de migration qui est défini par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) comme « [le] déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée »¹³.

Les Français dont il est question dans ce livre ont tous quitté (temporairement ou non) la France pour s'installer (à court ou à long terme) au Maroc. Tous n'avaient pas le statut de résident, mais aucun des Français dont il est question dans ce livre ne peut être défini comme un « touriste »¹⁴, même ceux qui n'avaient pas fait de demande

13. www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/about-migration/key-migration-terms-1.html#Migrant

14. Bien qu'il soit possible de qualifier certains d'entre eux de « touristes permanents »

de titre de séjour et qui sortaient du territoire marocain tous les trois mois pour renouveler leur statut de « touriste ». Ensuite, en accord avec la posture épistémologique de cet ouvrage qui prône une égalité des perspectives l'opposition immigrés/expatriés s'efface ainsi sous le terme plus neutre de migrants. Finalement, en cohérence avec le programme qui a financé ce projet – qui porte sur la migration – nous avons défini les critères de sélection des participants à cette recherche.

Pour ce qui est de la population française les critères suivants ont été établis :

1. Il devait s'agir de Français au sens ethnique et non national du terme **sans ascendance migratoire maghrébine**. Les Franco-Marocains n'ont donc pas été retenus, exception faite du cas de Gaëlle qui avait récemment acquis la nationalité marocaine. Nous reviendrons sur son parcours au cours de ce livre. Ce choix s'est fait dans un souci de cohérence avec les catégorisations locales. D'abord, au niveau légal : sur le territoire marocain, les binationaux sont considérés comme Marocains.
2. Ensuite, du point de vue des représentations : les binationaux sont considérés par les Marocains comme des Marocains, non pas comme des Français. En résumé, nous nous sommes placés du point de vue des acteurs que nous avons interrogés puisqu'il s'agissait d'interroger leurs perceptions sur cette présence française.

(Zeghib et Therrien, chapitre IV).

3. Les Français sélectionnés devaient résider sur le **territoire marocain** (au moins) la moitié de l'année (183 jours) et être **installés au Maroc** depuis au moins **1 an**. Ces critères ont été établis en lien avec la problématique de cette recherche qui porte sur la migration et non les parcours touristiques des Français. Le terrain nous a cependant rapidement amenés à faire quelques exceptions à cette règle. Les cas de Français qui résident toujours officiellement en France, mais qui passent presque 6 mois au Maroc en faisant de constants allers-retours, nous a semblé tout à fait pertinent pour éclairer des parcours de migrations circulaires non conventionnels, mais qui ne sont pas, au vue du terrain, des exceptions.
4. Pour être considérés comme migrants dans le cadre de cette recherche, la personne devait être **venue au Maroc après l'âge de 11 ans**. Nous nous sommes basés sur les recherches de Collet et Santelli (2012), qui portent sur les descendants de migrants, afin d'établir ce critère. Nous avons toutefois fait une exception à la règle en interrogeant un Français arrivé en 1948 à l'âge de 3 ans. La possibilité de comparer l'expérience de Français récemment arrivés au Maroc avec celle de Français arrivés à l'époque du Protectorat nous a semblé intéressante à explorer.

Les critères de sélection de la **population marocaine** étaient les suivants :

1. Les Marocains concernés par cette étude devaient habiter (plus de la moitié de l'année) sur le territoire

marocain, et pouvaient être bi-nationaux. Nous n'avons fait aucune exception à ces critères.

2. Des critères de diversification de l'échantillon ont été également posés en fonction du lieu de résidence, du milieu professionnel, du genre et de l'âge.

8 - Présentation des différents chapitres de ce livre

Cette introduction a permis de définir la problématique de recherche en soulignant l'émergence récente de l'immigration vers le Maroc comme objet d'étude dans le contexte national (marocain), ainsi que le peu de travaux sur la migration des Français au Maroc tout en spécifiant les différentes contributions de ce livre au monde académique – une attention portée au Maroc comme terre d'immigration, un approfondissement des différents parcours migratoires et identitaires des migrants français installés au Maroc et une étude exploratoire qui analyse la perception de cette présence française par les Marocains – ainsi qu'au débat important (et pourtant quasi-absent) sur le vivre ensemble au sein du territoire marocain. Il nous a également permis de spécifier la méthodologie utilisée, les principaux objectifs et questions qui ont guidé cette recherche ainsi que les critères de sélection des participants à la recherche.

Le premier chapitre, rédigé par Chloé Pellegrini, pose le contexte historique et démographique de cette présence française. Il présente les grandes étapes des flux migratoires français au Maroc entre 1912 et 2012 et montre comment la longévité des relations politiques, économiques et culturelles entre la France et le Maroc explique en grande partie l'attrait que le pays exerce aujourd'hui encore sur les Français.

Nous signons pour notre part un second chapitre qui dresse un portrait nuancé des différents motifs migratoires évoqués par les Français au Maroc et qui analyse les différentes configurations du « chez-soi » de ces migrants. En s'attardant sur les différents motifs migratoires, et particulièrement sur les différentes significations de « l'ailleurs », nous mettons en évidence les liens existant entre les raisons qui ont stimulé la migration et les stratégies « d'intégration » mises en place par ces migrants. Une description ethnographique des différentes configurations du « chez-soi » nous permet de contribuer au débat social sur le vivre ensemble dans la société marocaine, enjeu d'une importance capitale mais trop peu abordé, selon nous, dans le contexte national.

Chloé Pellegrini a, quant à elle, entrepris une enquête ethnographique auprès de micro-entrepreneurs français à Marrakech. Dans le troisième chapitre, elle revient sur les raisons pour lesquelles ces entrepreneurs ont choisi de créer leur entreprise au Maroc plutôt qu'en France tout en étudiant dans quelle mesure leurs parcours professionnels à Marrakech et les contraintes culturelles, professionnelles et institutionnelles qu'ils y rencontrent, transforment leurs perceptions d'eux-mêmes et de l'Autre marocain.

Le quatrième chapitre, fruit d'échanges entre Hocine Zeghib, juriste, et nous-mêmes, apporte des éclairages sur certains aspects législatifs et réglementaires récurrents liés à l'installation des Français sur le territoire marocain. Spécialiste du droit des migrations internationales et du droit des étrangers, Hocine Zeghib répond à une série de questions directement tirées du terrain de la présente recherche. Nécessairement contraint par ce « terrain », le champ de ces analyses juridiques

est balisé par trois axes : la situation des résidents français au regard de l'entrée et du séjour, au regard de l'emploi et enfin au regard de certains indicateurs d'intégration à la société d'accueil. Au delà de la simple analyse juridique de démarches liées à la vie quotidienne, ce troisième chapitre tente de saisir les particularismes propres aux migrants français au Maroc tels qu'ils se manifestent face aux contraintes imposées par le droit.

Le cinquième chapitre, rédigé par Nouredine Harrami, présente les données quantitatives recueillies grâce à un questionnaire traité par nos enquêteurs¹⁵ auprès de 500 Marocains provenant de différentes régions du Maroc. Ce texte met en exergue les aspects saillants des représentations des Marocains face à cette présence française au Maroc. Ces représentations ont été approchées suivant des entrées comme la connaissance des Français, l'accès à la nationalité du pays d'accueil, l'apport de la présence des Français au Maroc, l'apprentissage de la langue arabe et le mariage mixte.

Les données qualitatives recueillies et analysées par Khalid Mouna, dans le chapitre six, permettent de rendre compte de différents discours qui nous éclairent sur les façons dont les Marocains interrogés perçoivent les étrangers en général, et les Français de manière plus spécifique. Ces données recueillies permettent également de rendre compte de différents discours de présentation de soi, construits en référence à « l'Autre » (l'étranger-ère) qui donnent lieu à une lutte de classement et de déclassement qui est analysée qualitativement.

15. Nous en profitons pour les remercier. Il s'agit de Imane Lfakir, Abdellah Hmouri, Hocine Benqasim, Youssef Meziane Mtalsi, Khadija Dadani et Jawad Agudal.

Pour mieux saisir la représentation que les Marocains se font des Français en particulier et de l'occidental-e en général, l'analyse littéraire qu'a effectuée Khalid Zekri, contribution originale de ce livre, nous conduit dans le dernier chapitre à faire une généalogie de cette représentation. Il s'agit, en effet, d'analyser cette longue structuration anthropologique de l'imaginaire marocain qui a conduit aux représentations que la littérature va absorber et mettre en fiction avec le matériau symbolique qui est le sien.

Références

- Alioua, M. (2005). « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : l'exemple de l'étape marocaine », In *Maghreb Machrek* 185, Marges et mondialisation.
- Alioua M. (2007). « Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc », In *REMMM* 119-120, p.39-58
- Achmakh, F. (1987), *Les femmes marocaines immigrées en France : conflits de normes et changements d'attitudes*. Thèse de 3e cycle, Psychologie, Paris 7.
- Alami Mchichi, H. (2008), « Les migrations des Subsahariens au Maroc à travers la presse : une relation à l'autre difficile ». In M. Lahlou, *Migration, droits de l'homme et développement*, Rabat, FES.
- Alem, N. (1999), « Types d'alternances de codes employés par les immigrés maghrébins résidant en France ». In *Aspects de la situation sociolinguistique de la communauté marocaine en Europe et au Maroc*, Centre d'études sur les mouvements migratoires maghrébins, Oujda, Université Mohammed I, p. 55-69.

- AMERM (2008), *De l'Afrique subsaharienne au Maroc : les réalités de la migration irrégulière*. Rabat.
- Beck, S. (2015) *Expatriation et relation éducative. Les enseignants français dans la mondialisation*, Doctorat, Université Paris IV-Sorbonne
- Belguendouz, A. (2003). « Le Maroc, vaste zone d'attente ? », *Plein droit* 2 (n° 57), p. 35-40.
- Belguendouz, A. (2005). « Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc », *Cultures & Conflits* 57, p. 155-219.
- Belguendouz, A. (2009). « Le Maroc et la migration irrégulière : une analyse sociopolitique », CARIM AS, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Doenico du Fiesole (FI) : Institut universitaire européen 07.
- Benjelloun, N. (1986). « Les immigrés maghrébins et l'islam en France : identité et intégration ». In *Hommes et migrations*, n. 1097, p. 43-63.
- Berriane, M., Hein de Haas et Katharina Natter (2015). « Introduction : revisiting Moroccan migrations », *The Journal of North African studies*, 20, (4), p. 503-521.
- Berriane M. et Janati, M. I. (2015), « Migrations des pays du Nord vers Fès. Quelles prémices de cosmopolitisme ? », *GéoDév.ma*, Volume 3
[http://revues.imist.ma/?journal=GeoDev&page=article&op=view&path\[\]=4114](http://revues.imist.ma/?journal=GeoDev&page=article&op=view&path[]=4114)
- Berriane, M. (ed.). (2014). *Marocains de l'extérieur*. Rabat: Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger.
- Berriane, M., M. Aderghal, M.I. Janati and J. Berriane. (2013). « Immigration to Fes: The Meaning of the New Dynamics of

the Euro-African Migratory System». *Journal of Intercultural Studies* 34(5): 486-502.

- Berriane, M., M. Aderghal, M. I. Janati and J. Berriane. (2010). *Mobilités nouvelles autour du Maroc à travers le cas de la ville de Fès. Rapport intermédiaire du Programme de recherche Perspectives africaines sur la mobilité humaine*, Institut international des migrations, Université Mohamed V de Rabat et Institut international des migrations, Université de Oxford.

<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/projects/aphmpdfs/morocco-french-2011-report>

- Bousta, R. (2007), « From tourism to new forms of migration: Europeans in Marrakesh ». In C. Geoffroy and R. Sibley (eds.), *Going Abroad: Travel, Tourism and Migration. Cross-cultural Perspectives on Mobility*, Newcastle, Cambridge Scholars.

- Cassaigne, J. (1964), *La situation des Français au Maroc depuis l'indépendance (1956-1964)*. Centre d'étude des relations internationales, Paris : éditions Maghrébines.

- Charef, A. (1983-84), *Essai sur la structure sociale des immigrés marocains dans la région parisienne*. Thèse de 3ème cycle en Anthropologie, Université de Paris V.

- Daoud, Z. (2002), *De l'immigration à la citoyenneté. Itinéraire d'une association maghrébine en France : l'ATMF 1960-2003*. Mémoires de la Méditerranée (sans lieu d'édition).

- Escher, A., and S. Petermann. (2013). "Marrakesh Medina: Neocolonial Paradise of Lifestyle Migrants?" In *Contested Spatialities: Lifestyle Migration and Residential Tourism*, edited by H. Haas, M. Janoschka and V. Rodríguez, 29-46. London: Routledge.

- El Bernoussi, N. (1986), « Les représentations des maladies mentales chez les immigrés maghrébins en France ». In Bulletin économique et social du Maroc, n. 158, p. 85-93.
- El Kilani, J. (1983), *Le français parlé par les immigrés marocains en France*. Thèse de 3^e cycle en Linguistique, Paris.
- El-Alami, L. (1985), *Adaptation des jeunes immigrés marocains, leur identité culturelle, leur représentation de soi*. Thèse de 3^e cycle, Lyon II.
- Elhariri, S. (2003), *Des femmes marocaines en migration – essai géographique : espace vécu et circulation migratoire des immigrées marocaines : le cas de Gennevilliers et de Poitiers*. Thèse Doctorat, Géographie, Université de Poitiers.
- Elmadmad, K. (2005). « La nouvelle loi marocaine du 11 novembre 2003 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc et à l'émigration et l'immigration irrégulières », CARIM AS, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Doenico du Fiesole (FI) : Institut universitaire européen.
- Elmadmad, K. (2008). *Migration irrégulière et migration illégale. L'exemple des migrants subsahariens au Maroc*, CARIM AS, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Doenico du Fiesole (FI) : Institut universitaire européen.
- Elmadmad, K. (2011). *Rapport sur le cadre juridique et institutionnel de la migration au Maroc Années 2009 et 2010*, CARIM AS, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Doenico du Fiesole (FI) : Institut universitaire européen.
- El Moubaraki, M. (1989), *Marocains du nord : entre la mémoire et le projet*. Paris, L'Harmattan.

- Fechter, A.-M. (2007), « Living in a Bubble: Expatriates' Transnational Spaces ». In Vered Amit (ed.), *Going first class? New Approaches to Privileged Travel and Movement*, Oxford, Berghahn, p. 33-53.
- Gouirir, M. (1997), *Ouled el Kharij : Les enfants de l'étranger socialisation et trajectoires familiales d'enfants d'ouvriers marocains immigrés en France*. Thèse de doctorat en sociologie, Paris 10.
- Hamadi, M.-B. (1984), *Du bled à la Z.U.P., problématique culturelle des immigrés dans l'agglomération marseillaise*. Paris: C.I.E.M.-L'Harmattan.
- Harrami, N. (1998), *Les jeunes issus de l'immigration marocaine dans la région de Bordeaux : Etude de quelques aspects de leur participation à la culture parentale*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Harrami, N. (2000), « Considérations sur le phénomène des jeunes filles «fugueuses» dans la société migrante marocaine de France ». In *Actes de la journée d'étude sur le thème «Les adolescents à la croisée des chemins»*, 25 juin 1998, Rabat, Association des Démographes marocains.
- Harrami, N. (2008), « Les jeunes issus de l'immigration marocaine en France et les règles familiales relatives à la «chasteté de la jeune fille» ». In I. Melliti et al., *Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles*, AISLF, UNICEF, Tunis.
- Harrami, N. (2011), « La transmission de la culture religieuse dans les familles marocaines migrantes de France ». In H. Bendahmane (éd.), *Malaise dans la transmission. Crise de l'idéalité et fondation du sujet*, Paris, L'Harmattan.

- Khachani, M. (2006), *L'émigration subsaharienne, le Maroc comme espace de transit*. Rabat, AMERM.
- Knibiehler, Y., G. Emmerly and F. Leguay (1992), *Des Français au Maroc: La présence et la mémoire, 1912-1956*, Paris, Denoël.
- Lahlou, M. (2003). « Le Maghreb : lieux de transits », In *La pensée de midi 2* (n° 10), p. 40-51.
- Lahlou, M. (2005). « Les migrations irrégulières entre Maghreb et Union européenne : évolutions récentes », CARIM, Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales.
- Lahlou, M. (2006). « Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière », In *Population & Avenir 1* (N° 676), p 4-7.
- L'khadir, A. (1989-90), *Les pratiques de soin chez les immigrés marocains à Bordeaux*. Université de Bordeaux II, mémoire de D.E.A. en Ethnologie-Anthropologie.
- Merizak, M. (2006), *Immigration, militantisme politique et mouvement associatif des Marocains en France : des origines aux évolutions*. Thèse de doctorat, Sociologie, Paris 8.
- Ouadahi, J. (1988), *Interculturation (s) et subjectivité (s). Essai d'analyse clinique du discours de quelques enfants d'immigrés maghrébins en France*. Thèse de 3^e cycle, Toulouse, le Mirail.
- Pertermann, S. (2011), *The Medina of Marrakesh – Neocolonial Paradise of Lifestyle Migrants*. Conference paper, 2nd International Workshop on Lifestyle Migration and Residential Tourism, Madrid, March 23-25.
- Picod-Kinany, A. (2010), *L'émigration européenne. Le cas des Français au Maroc*. Éditions universitaires européennes.
- Tarrius, A. (2004), « Etre d'ici et de là-bas ». In *Sciences humaines (Voyage, migration, mobilité)*, p. 24-26.

- Therrien, C. (2009), Des repères à la construction d'un chez-soi. Trajectoires de mixité conjugale au Maroc. Thèse de doctorat, Université de Montréal, https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream///4/Therrien_Catherine_2009_These.pdf
- Therrien, C. (2012), « De lo que la categoría de *quest migrants* permite aclarar acerca de las trayectorias de migración de amenidad ». In Simposio Internacional «Gobernanza y cambios territoriales. Experiencias comparadas de migración de amenidad en las Américas», Pucón (Chile), octubre [en ligne], www.gobernanzayterritorio.com.
- Therrien, C. (2013), « *Quest migrants* : Trajectories of French people in Morocco searching for 'Elsewhereness' ». In M. Janoschka, H. Haas (eds.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, New York, Routledge, p. 108-123.
- Therrien, C. (2014/2015). *En voyage chez soi. Trajectoires de couples mixtes au Maroc*. Ste-Foy : les presses de l'Université Laval (2014) ; Casablanca : La Croisée des chemins (2015).
- Therrien, C. et N. Harrami (2010), Country report of the Moroccan team. TRANS-NET research project funded by the European Commission 7th Framework Research Programme. Web Sites : Ambassade de France (Maroc) : www.ambafrance-ma.org/presence-francaise/index.cfm